

Fiche 19 : ENSEIGNANT RESSOURCE LANGUES VIVANTES

<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription de Cherbourg-ville, il ou elle intervient à l'école Gibert-Zola de Cherbourg en Cotentin. ▪ Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
<p>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-enseigne et co-intervient, dans le cadre du projet d'école, notamment en langue anglaise. ▪ Contribue à la continuité inter-cycles et inter-degrés. ▪ Participe à l'évaluation et au suivi des progrès des élèves dans les apprentissages fondamentaux. ▪ Contribue à la relation école-familles, en lien avec le directeur et l'équipe enseignante.
<p>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder des compétences linguistiques et pédagogiques dans l'enseignement d'une langue vivante (référence : CLES 2) et/ou pouvoir justifier d'un niveau B2/C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. ▪ Pouvoir conduire une situation d'enseignement/apprentissage en langue anglaise. ▪ Être intéressé(e) par les relations internationales. ▪ Avoir une bonne adaptation à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. ▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe.
<p>MODALITÉS DE RECRUTEMENT</p>	<p>Les enseignants adressent un courrier de motivation au service des ressources humaines de la Manche accompagné d'un curriculum vitae, par l'intermédiaire de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils sont reçus par une commission (l'A-DASEN et l'IA-IPR d'anglais) qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions.</p>